



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maîtrise de la chaîne de valeur des véhicules électriques

Question écrite n° 30569

Texte de la question

Mme Aude Luquet interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les ambitions de la France dans la production de batteries électriques pour l'automobile. Le 26 mai 2020, le Président de la République a annoncé vouloir faire de la France « la première nation productrice de véhicules propres en Europe » en investissant 8 milliards d'euros dans le secteur automobile à travers un plan de relance. Si la relocalisation de la production automobile en France et en Europe doit être un objectif, il faut aussi investir dans l'innovation pour maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur et des technologies qui permettent de rendre les mobilités plus durables. La production de batteries électriques est un enjeu central si l'on veut gagner l'indépendance française vis-à-vis des pays asiatiques, qui détiennent un quasi-monopole dans la production aujourd'hui. La France, aux côtés de l'Allemagne, a pour volonté de développer un « Airbus » des batteries. Ainsi elle lui demande quelles sont les perspectives de la France sur ce marché des batteries et, plus largement, si la France entend nourrir les mêmes ambitions pour d'autres technologies, telles que la pile à combustible et l'hydrogène par exemple.

Texte de la réponse

La maîtrise technologique de la production de cellules de batteries est appelée à jouer un rôle similaire à la conception des moteurs thermiques. Compte tenu de ce caractère stratégique pour le secteur de l'automobile et de la position de force des fournisseurs asiatiques, l'émergence d'une offre industrielle française est un chantier prioritaire du Gouvernement. Pour atteindre cet objectif, la France, en partenariat avec l'Allemagne, a mobilisé dès 2019 la commission européenne et ses partenaires européens pour construire l'« Airbus des batteries » et ainsi permettre le financement des travaux de recherche, de développement et d'innovation des entreprises Saft et PSA concernant de nouvelles générations de batteries lithium-ion (un centre de R&D et une ligne pilote pour la mise au point des équipements de production à Nersac en Nouvelle-Aquitaine) ainsi que leur premier déploiement industriel avec une usine (« gigafactory ») dans chacun des deux pays. Cet ambitieux projet bénéficiera d'un financement public français pouvant aller jusqu'à 850 millions d'euros dont 690 millions d'euros de l'État (en provenance du Programme d'Investissements d'Avenir et du Fonds de l'Innovation et de l'Industrie). L'usine pilote a été inaugurée en janvier 2020 par le Président de la République et le site industriel de PSA à Douvrin (Hauts-de-France) devrait être lancé fin 2021 et pourra produire à terme 24 GWh de batteries par an, employant ainsi près de 2500 personnes. Le Gouvernement reste mobilisé pour attirer en France d'autres projets de R&D et d'industrialisation d'usines de batteries. Par ailleurs, l'objectif du Gouvernement est également de développer une chaîne de valeur de la filière des batteries la plus large possible autour de la JV PSA/Saft et des autres industriels déjà présents en France (Saft, groupe Bolloré, Forsee Power notamment). Le Gouvernement a notamment sélectionné, lors du premier comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM) qui s'est tenu le 2 juillet dernier, plusieurs projets de recherche et développement en lien avec la production de batteries : projets de production de matériaux nécessaires à la fabrication des batteries par les groupes Solvay, Arkema et Carbone Savoie ; projet de Plastic Omnium avec une start-up française pour développer une solution de batterie avec une chimie disruptive sans importation de lithium ou de cobalt, etc. Plus largement, le Gouvernement ambitionne également de faire émerger d'autres technologies clés pour la

mobilité durable, à court terme le développement des composants stratégiques pour la fabrication des véhicules électriques et hybrides rechargeables (les batteries mais également les moteurs et les transmissions électriques ainsi que l'électronique de puissance associée), notamment dans le cadre du plan de relance de la filière automobile (150 millions d'euros sont ainsi mobilisés dès 2020 dans le cadre du 3ème PIA) et, à plus moyen terme, les systèmes à hydrogène pour la mobilité ainsi que le véhicule autonome et connecté. Pour cela le Gouvernement prévoit la mise en place d'un programme pluriannuel stratégique d'investissements pour soutenir l'innovation et la R&D du secteur automobile et de participer, à l'image de l' « Airbus des batteries », à la construction d'un grand projet paneuropéen autour de l'hydrogène.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30569

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4311

Réponse publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6864